

**CONDITIONS GENERALES DE VENTE**  
**POUR LA CREATION DE SITES INTERNET**  
Version en date du 01 juillet 2011

Les conditions générales régissent les relations entre l'auto-entreprise BM INFO SERVICES inscrite sous le N° de Siret : 533 353 512 00015, représentée par Monsieur Bruno MARTIN, désigné ci-après « Le Concepteur » et le Client.

Préalablement à toute transaction, le Client reconnaît avoir pris connaissance, au moment de la passation de la commande, des conditions générales et particulières et déclare expressément les accepter sans réserve. La signature du devis ou du bon de commande, ou la remise d'un acompte au Concepteur, matérialise son acceptation pleine et entière des conditions générales, seules applicables à la commande.

#### Définitions

- Client : Toute personne physique ou morale, signataire des présentes conditions générales de vente.

- Site Internet : Ensemble de données nécessaires à la publication et à l'échange d'informations sur internet associées à un ou plusieurs noms de domaine.

- Nom de domaine : Nom désignant de manière unique l'emplacement sur internet des sites d'une entreprise, d'une association, ou d'un particulier.

#### ARTICLE 1 : OBJET

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Concepteur va créer et développer le site Internet du Client, destiné à être utilisé sur Internet ou sur un Intranet.

#### ARTICLE 2 : CREATION D'UN SITE INTERNET

##### 2.1 Taille

Le site du Client comprendra un nombre de pages et de fonctionnalités prédéfinies, indiquées sur le bon de commande ou le devis, et si nécessaire dans un cahier des charges.

##### 2.2. Conception graphique

Le Concepteur s'occupera de la conception graphique du site. L'architecture du site (interface, charte graphique) aura reçu l'accord du Client.

##### 2.3. Images

Les images du site du Client seront fournies dans un format électronique. Toutes retouches, scanning ou frais encourus en vue d'optimiser les images seront facturés au Client à concurrence du montant prévu sur le bon de commande ou devis.

##### 2.4. Textes

Les textes utilisés dans le site du Client seront fournis dans un format électronique. Toutes créations de texte à partir de documents papier, seront facturées au Client à concurrence du montant prévu sur le bon de commande ou devis.

##### 2.5. Pages et contenu

Le contenu d'une page sera créé par le Concepteur à partir des éléments fournis par le Client. Le Client assure par la présente qu'il dispose des droits nécessaires pour la publication des textes et documents fournis au Concepteur. Le Concepteur se dégage de toute responsabilité concernant le respect des droits d'auteur et autres problèmes légaux concernant les textes, images et éléments fournis. Si le Client en fait la demande, le Concepteur pourra faire usage d'illustrations, images, codes, ou toute autre technologie libre de droit ou utilisées sous licence conformément aux termes prescrits par l'auteur de ces éléments. Le Concepteur décline toute responsabilité concernant ces documents. Enfin, des documents, images, logos, illustrations, animations, vidéos, éléments de programmations et autres, pourront être créés de toute pièce par le Concepteur du site, en respectant les desiderata éventuels du Client.

#### 2.6. Fonctionnalités dynamiques

Le Concepteur disposera des droits nécessaires à la mise à jour du site par l'intermédiaire d'un système de gestionnaire de contenu couplé à une base de données.

Ce système de gestion du site comporte un accès protégé par mot de passe.

Suivant le type de site, les options retenues et les fonctionnalités implantées, le client pourra gérer lui-même certaines parties du site, qui seront alors indiquées dans le bon de commande, et dans ce cas, un identifiant avec mot de passe personnel seront confiés au Client. La bonne gestion du système de mise à jour, notamment du mot de passe et de l'utilisation qui en est faite, est laissée à la seule responsabilité du Client.

Internet étant de nature publique, le Client s'engage à ne placer du contenu par le biais du système de mise à jour dynamique que si ce contenu respecte les directives légales, notamment droits d'auteur, vie privée, diffamation, etc. Le Concepteur ne pourra être tenu responsable du contenu posté par autrui. Ce système n'est qu'un outil qui devra être géré de façon responsable par le Client. Ce type de contenu étant sous la responsabilité du Client, celui-ci devra faire en sorte que ce contenu soit sauvegardé ailleurs que sur l'ordinateur qui héberge le site. Le Concepteur décline toute responsabilité en cas de perte du contenu ajouté par le Client.

#### ARTICLE 3 : RESPONSABILITE DU CLIENT

Le Client devra prendre en charge et s'assurer de l'obtention des éventuelles autorisations relatives aux droits d'auteur ou droits voisins qui en découlent. Les informations diffusées sur le site Internet par le Client après sa mise en ligne le sont sous sa seule et unique responsabilité. Le Client s'engage à fournir au Concepteur des données loyales, de qualité et conformes à la législation en vigueur.

Le Client s'engage à respecter l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires en vigueur relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

#### ARTICLE 4 : PROPRIETE

Tous les droits de propriété intellectuelle ou industrielle, en ce compris les droits de marques, les droits de propriété littéraire et artistique, notamment les droits de reproduction, de représentation et d'adaptation, les droits sur les logiciels ou fichiers informatiques, les droits sur le contenu des bases de données afférents aux développements spécifiques réalisés pour le client deviendront la propriété du Client, au fur et à mesure du paiement des sommes dues pour la réalisation des travaux.

Le Client sera donc libre de reproduire l'ensemble des pages du site Internet, les fichiers ou composantes, et ce pour une durée illimitée.

#### ARTICLE 5 : HEBERGEMENT DU SITE

Le Concepteur fait appel à une société spécialisée dans l'hébergement de sites Internet pour placer le site du Client et ne peut en aucun cas fournir d'autres garanties que celles fournies par la société d'hébergement. Par l'acceptation de ce contrat, le Client accepte également le contrat de la société d'hébergement choisie par le Concepteur. Le Concepteur se dégage de toute responsabilité en cas d'inaccessibilité ou de perte de contenu du site du Client. Aucune autre compensation ne sera octroyée en cas de perte de données. La responsabilité de la gestion du serveur relève de la société d'hébergement. Le Client déclare faire tout ce qui est en son pouvoir pour éviter d'introduire un virus ou autre système informatique néfaste sur le serveur loué. Le Concepteur décline toute responsabilité en cas d'infection du serveur par le Client. Néanmoins, le site sera conçu d'une manière telle qu'une utilisation normale de celui-ci ne puisse entraîner une infection du serveur. Le Concepteur propose une option de maintenance, de sauvegarde du site et de la base de données, incluse avec le renouvellement du Nom de domaine et de l'Hébergement annuel.

#### ARTICLE 6 : REFERENCEMENT

##### 6.1. Obligation du Concepteur

Le référencement de base au plus avancé, plusieurs niveaux sont proposés et choisis en concertation avec le Client. Recommandations au Client pour optimiser son site et son indexation, choix du Nom de domaine. Réalisation des balises méta, choix de mots clés pour faciliter le référencement du site dans les outils de recherche et leur prise en compte par les robots. Enregistrement du site sur les moteurs de recherches : Google, Bing, Yahoo, Exalead, Orange. Création d'un « plan de site » et soumission à Google. Inscription dans des annuaires spécifiques aux activités du client et/ou au type de site réalisé.

##### 6.2. Obligation du Client

Le client peut fournir la liste des mots clés qu'il souhaite voir utilisés, les titres, descriptifs et plus généralement toutes références requises.

##### 6.3. Réserves

Le référencement assure au site du Client d'être répertorié, favorise et améliore sa visibilité et son indexation, mais ne garantit pas son positionnement immédiat dans les premières pages de résultats dès la mise en ligne du site. Le référencement est un processus qui peut prendre du temps et évoluer en permanence. Pour les tous 1ers résultats, il faut compter en moyenne un délai de 2 mois. Pour une visibilité significative, environ 6 mois. Cela est fonction du thème du site, et il n'y a pas de règle absolue.

#### ARTICLE 7 : PRIX

La conception et la réalisation complète du site du Client seront effectuées moyennant le paiement du prix indiqué sur le bon de commande ou devis.

#### ARTICLE 8 : PAIEMENT

##### 8.1. Commandes

Lors de l'acceptation des services, le Client complètera et signera le devis ou bon de commande émanant du Concepteur. En cas d'annulation des services du Concepteur par le Client après la signature, un pourcentage de 50 % du montant total de la facture sera demandé à titre de dommages et intérêts et de compensation pour services rendus.

##### 8.2. Prix

Les prix figurant dans les éléments publicitaires du Concepteur (matériel promotionnel, site internet) ne sont donnés qu'à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment. Le prix indiqué sur la facture sera obligatoirement le prix de vente.

##### 8.3. Réclamations

Pour être valable, toute réclamation doit être adressée par écrit au siège social du Concepteur dans les huit jours qui suivent la réception de la facture. Si aucune réclamation n'est enregistrée dans ce délai, le travail et la livraison sont considérés comme étant entièrement acceptés par le Client. Tout problème invoqué par le Client concernant un ajout ou une partie du travail réalisé ne l'autorise pas à suspendre le paiement du travail achevé.

##### 8.4. Paiement

Toute acceptation de devis entraîne le versement d'un acompte de 30% de la somme globale réclamée. Sauf accord écrit du Concepteur, le paiement des services rendus doit se faire à réception de la facture ou à la date de mise en ligne du site Internet. Les factures non payées sans modification écrite seront automatiquement majorées de 10% du montant total, et ce, à commencer 30 jours après la date de facturation.

#### ARTICLE 9 : LITIGES

En cas de difficultés ou de différend entre les parties à l'occasion de l'interprétation, l'exécution ou de la résiliation du présent accord, les parties conviennent de rechercher une solution amiable dans l'esprit du présent contrat. Ce contrat est soumis à la loi française et tout litige ou différend qui pourrait naître entre les parties relèvera de la compétence du tribunal de Chaumont (52000)